

Hôtel de Ville - Salle des mariages

Ancienne fonction

La salle fait partie de l'aile droite de l'Hôtel de Ville construite de 1444 à environ 1449.

Plusieurs dénominations lui ont été données : Vierschare (tribunal) / Salle dorée / Salle du Christ / Chambre des nations.

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (correspondant à l'annexion en 1795 de nos régions à la République française), c'est la salle du tribunal de la Ville de Bruxelles. Les échevins s'y réunissent pour y juger des causes civiles et criminelles, en présence de l'Amman (représentant officiel du souverain qui a le titre de duc de Brabant). C'est ici qu'ont lieu les sessions judiciaires, avec l'interrogatoire des accusés, l'audition des témoins, les plaidoiries (en personne ou par l'intermédiaire d'un avocat), la délibération et la communication du jugement.

La salle est occupée occasionnellement aussi par le Conseil des Nations, une instance d'avis représentant les bourgeois non-lignagers (c-à-d ne faisant pas partie des grandes familles reconnues comme l'élite héréditaire de la cité). Le Conseil des Nations a été créé en 1421 pour éclairer les décisions de l'autorité communale. Il est composé des représentants des corporations (une cinquantaine) et des centeniers (officiers, issus des rangs des non-lignagers, assurant la supervision de la défense et de l'ordre public dans les différents quartiers de la cité).

Ancienne décoration

La salle d'origine ne ressemblait pas, si ce n'est dans ses dimensions, à celle qu'on peut voir aujourd'hui. Elle a complètement brûlé lors du bombardement de Bruxelles par les troupes de Louis XIV en août 1695.

La salle était ornée d'une statue du Christ en croix ainsi que de quatre tableaux peints par Rogier Van der Weyden, peintre officiel de la Ville, sur le thème du rendu exemplaire de la justice. Ils présentaient l'histoire de deux juges modèles, le légendaire Herkenbald et l'empereur romain Trajan. Les tableaux, qui étaient très réputés, ont disparu dans l'incendie de 1695. Leur iconographie est toutefois connue car ils ont servi de modèle pour des tapisseries qui sont conservées aujourd'hui à Berne.

Fonction nouvelle

La salle n'est spécifiquement affectée à la célébration des mariages qu'à partir de 1845.

Sous l'Ancien Régime, la célébration des mariages n'était pas du ressort de l'autorité communale mais bien de l'Eglise.

Le mariage considéré comme un acte civil relevant de l'autorité municipale ne s'impose officiellement qu'en 1796 à nos régions (annexées l'année précédente à la République française).

Décoration nouvelle

Après le grand incendie de 1695, la salle est refaite sobrement dans le goût classique. On ne dispose toutefois pas de détails sur ce décor.

La salle est ensuite complètement réaménagée au 19^e siècle, en trois phases (1^{ère} phase : seconde moitié des années 1860 / 2^{ème} phase : début des années 1880 / 3^{ème} phase : fin des années 1890)

Ces travaux, de grande envergure et fort coûteux, s'inscrivent dans le réaménagement complet de l'intérieur de l'Hôtel de Ville destiné à la lui rendre son lustre, tout en lui permettant d'être davantage fonctionnel. Ce grand projet décidé par l'autorité communale est réalisé sous l'autorité de l'architecte de la Ville, Pierre-Victor Jamaer. Les salles sont alors redécorées dans les styles historicisants en vogue au 19^e s. Pour la salle des mariages, le choix se porte sur le néogothique de façon à rappeler la splendeur du bâtiment construit au Moyen Age.

Le nouveau décor fait à la fois référence à l'autorité communale médiévale et à la nouvelle fonction de salle des mariages. Même s'il en a l'apparence, il ne correspond bien entendu en rien à ce qu'il était au Moyen Age...

- Le décor servant en quelque sorte de manuel d'histoire est constitué des éléments suivants.

° Vitraux figurant les armoiries de plusieurs échevins ayant exercé leurs fonctions au 15^e s. (ils forment un ensemble avec ceux visibles également dans la salle de réception voisine dite salle gothique et dans l'escalier)

° Peinture murale, placée au-dessus de la porte d'entrée, figurant les armoiries du duché de Brabant surmontées d'un heaume à cimier, avec une banderole reprenant le cri de guerre du duché de Brabant

° Statues sculptées en bois de chêne, représentant plusieurs personnages illustres de l'histoire de Bruxelles, dont le plus connu est le peintre Rogier Van der Weyden. Les autres sont : Pierre Van Huffel, (fondateur de l'école des Bons Enfants au 14^e s.), Colin (poète du 15^e s.), Pierre Van der Heyden alias Thymo (pensionnaire de la ville au 15^e s., auteur de l'histoire diplomatique du Brabant) / Louis Van Bodeghem (architecte du 16^e s. ayant travaillé notamment à la Maison du Roi) / Jean Van Lombeek, (graveur de sceaux) / Jean Van Wesele, médecin de la Ville et ancêtre de l'illustre Vésale / Jacques de Gerinnes (fondeur de cuivre au 15^e s.)

° Saint Michel, emblème officiel de l'autorité communale depuis le Moyen Age, traité sous forme d'appareil d'éclairage

° Armoiries de Ville de Bruxelles (Saint Michel), du duché de Brabant (lion) ainsi que des sept lignages de Bruxelles (autrement dit des sept clans regroupant l'élite héréditaire de la cité) ornant les supports des poutres du plafond

° Blasons de trente anciennes corporations bruxelloises peints dans les caissons du plafond

° Blasons des cinq serments (milices bourgeoises urbaines) : escrimeurs - archers - arbalétriers (grand serment) – arbalétriers (petit serment) – arquebusiers (« *colveniers* »), peints dans les caissons du plafond

° Texte médiéval en vers « *Hoe men ene stat regeren sal* » (comment on gouverne une ville) inscrit sur les poutres du plafond. Il s'agit d'une énumération de recommandations adressées à ceux qui exercent l'autorité communale, notamment l'égalité de traitement en matière de justice (« *'t recht houden altys gelycke alzoe wel den armen als den rycken* », c-à-d appliquer le droit de la même façon, aux riches

comme aux pauvres). Ce poème bien connu figurait au Moyen Age quelque part dans l'Hôtel de Ville mais on n'en connaît pas la localisation exacte.

- Le décor relatif à la nouvelle fonction de salle des mariages est, quant à lui, constitué des éléments suivants.

- ° Grande peinture murale, au fond de la salle, représentant au centre l'allégorie de la Ville de Bruxelles marquée de la mention « *hoofstad van België* » (capitale de la Belgique), qui préside au mariage, avec à ses côtés les allégories (sous les traits de saint Michel) de la Justice et de la Loi, le tout accompagné des inscriptions « *hier bindt de liefde u blij te gader* » (ici l'amour vous réunit avec joie) , « *trouwt en houdt* » (mariez-vous et soyez fidèles) ainsi que « *mint eens gezind* » (aimez-vous sereinement)

- ° Siège en bois sculpté de l'officier de l'état civil, avec la figure de saint Michel et la date de 1868

- ° Encriers en cuivre poli, avec les effigies de saint Michel et saint Gudule (saints patrons de Bruxelles)

- ° Baldaquin en cuivre doré, support d'une broderie en application d'étoffes figurant deux femmes, allégories de l'Amour (oiseau nourrissant ses petits) et de la Durée (houx), en présence de saint Michel, d'une fleur d'iris (considérée depuis la fin du 19^e s. comme un symbole de Bruxelles, la légende prétendant qu'à l'origine l'île Saint-Géry en était recouverte) et d'une guirlande d'enfants (qu'on attend traditionnellement du mariage)

Langues utilisées dans le nouveau décor du 19^e s.

Les noms accompagnant les blasons des vitraux sont en français tandis que les autres inscriptions sont en néerlandais médiéval.

Ceci s'explique par le fait que le décor a été réalisé en plusieurs phases. Les vitraux de la salle des mariages, comme ceux de la salle gothique et de l'escalier, sont fabriqués entre 1865 et 1868. A ce moment, le parti pris est de choisir uniquement le français, seule langue d'usage reconnu en Belgique des années 1830 aux années 1860. Ce n'est que plus tard qu'on intègre aussi le néerlandais dans le nouveau décor de l'Hôtel de Ville, comme on peut le voir dans les inscriptions bilingues des tapisseries ornant la salle gothique qui datent de 1875-1881. La dernière phase des décors est, en revanche, marquée par l'utilisation unique du néerlandais, comme on le voit dans les peintures sur le mur du fond et aux caissons de la salle des mariages réalisées au début des années 1880. Ce choix correspond à une nouvelle volonté d'être plus fidèle à la réalité historique, puisqu'au Moyen Age seul le néerlandais était utilisé dans les actes de l'autorité communale bruxelloise.

Mariages princiers

Les mariages princiers ne se célèbrent pas dans la salle des mariages, mais bien dans la salle gothique qui est plus grande. Les premiers membres de la famille royale belge à se marier à l'Hôtel de Ville sont Astrid et Lorenz en 1984. Jusque-là, les bourgmestres se déplaçaient au palais. Les mariages de Philippe et Mathilde en 1999 ainsi que Laurent et Claire en 2003 ont également été célébrés dans la salle gothique.